

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19133 - 74ÈME ANNÉE

Poursuite et élargissement de la mobilisation du 9 octobre

Le Collectif Sud encourage les Réunionnais à se rassembler



Un mot d'ordre pour le Collectif Sud : le combat continue !

Ce samedi à Saint-Pierre, le Collectif Sud tenait sa première conférence de presse devant un lieu symbolique, le CHU de Terre-Sainte, un lieu de résistance à la politique d'austérité. Le Collectif vise à rassembler le plus largement possible, les salariés mais aussi les personnes en dehors des entreprises, chômeurs et retraités notamment. Il prend comme base de revendication la plate-forme de l'Intersyndicale du 9 octobre dernier, et prévoit une campagne d'explication sur les conséquences de la politique du gouvernement.

Dans le Sud, le succès de la manifestation du 9 octobre contre la politique de casse sociale du gouvernement a un prolongement. Il se traduit par la création d'un Collectif Sud regroupant des membres d'associations, des syndicalistes, des adhérents de parti politique et

aussi des personnes qui ne font partie d'aucune organisation, mais qui sont éprises de justice sociale.

« Collectif ouvert à tous »

Max Banon rappelle que le point de départ a été la manifestation de l'Intersyndicale à Saint-Pierre le 9 octobre, marquée par une bonne participation. Il y a eu là l'affirmation d'une volonté de poursuivre le mouvement considérant les coups portés par la politique d'Emmanuel Macron, « d'une ampleur impres-

sionnante dans tous les domaines ». « Nous avons proposé de mettre en place un collectif ouvert à tous ».

Le Collectif a tenu sa première réunion mercredi. Il a décidé de se faire connaître publiquement samedi, à l'occasion d'une conférence de presse devant un lieu symbolique, le CHU de Terre-Sainte à Saint-Pierre. En effet, les agents de cet hôpital sont en lutte contre un plan de leur direction visant à supprimer des emplois ce qui dégradera les conditions de travail des salariés, ainsi que la qualité de l'offre de soins dans le Sud.

synthèse qui puisse être partagée par tout le monde, précise Max Bannon.

Jérôme Payet précise que « nous sommes tous issus d'un mouvement politique, associatif ou syndical, et nous encourageons la population de La Réunion à se rassembler ». Comme ce samedi au CHU de Saint-Pierre, « nous serons là où des revendications sont à défendre ».

Aux côtés de ces actions revendicatives, le Collectif veut favoriser l'organisation des personnes qui ne sont pas dans les entreprises, notamment les chômeurs et les retraités, et qui paient lourdement le prix de la politique gouvernementale. Ainsi, il sera possible aux abandonnés du système de se faire entendre et de faire prendre leur situation en considération. D'où l'importance de se rassembler pour imposer un rapport de force au gouvernement.

Rencontrer les abandonnés

M.M.

Informer la population

Plusieurs buts sont poursuivis. Tout d'abord continuer d'aller sur le terrain pour expliquer les conséquences de la politique du gouvernement à La Réunion. Le Collectif va donc lancer une grande campagne d'explication auprès de la population pour informer, avec distribution de tracts et rencontre en porte à porte. Ensuite, il s'agit de construire un rapport de force pour résister à cette politique. Parallèlement, le Collectif travaille à des revendications en prenant comme base la plate-forme de l'Intersyndicale. Une plate-forme qui sera enrichie en fonction des contributions de toutes les personnes qui veulent rejoindre le collectif. L'objectif est d'arriver à une

Le PCR réagit à l'interview de Nelly Barret dans "le Quotidien"

«Nelly Barret a accordé une interview au journal "le Quotidien" de samedi, dans le prolongement des dernières initiatives auxquelles elle prit part à propos de l'ordonnance Debré. Le PCR qui a toujours été sensible à l'évocation des événements qui ont enrichi notre histoire a été outré par certains propos rapportés, en lien avec le PCR et notamment l'une des nôtres, Laurence Vergès.

Le PCR, rappelons-le, est le résultat du combat de milliers et des milliers de militants, des plus connus aux simples anonymes. En 60 ans, ses membres aux parcours si singuliers et honorables ont payé un lourd tribut à la lutte anti-colonialiste pour la dignité réunionnaise. Hélas, ce combat n'est pas terminé.

Puisse-t-on à l'occasion d'évocations historiques garder le recul nécessaire et le respect aux personnes disparues. Cela n'affaiblit en rien la connaissance historique ni le mérite que l'on doit aux personnes victimes du régime colonial.

Le Port, 14 octobre 2018,
Bureau de presse du PCR»

In kozman pou la rout

« La pa pars in tron d'boi i tonm dann lo, li shanj an kayeman ! »

Si zot la fine alé in pé Madégaskar, moin lé sir zot la fine vi bann kayeman suiv kourann lo. I diré in bann tron d'boi mé méfyé azot pars si zot l rant dann lo zot i fé pa in pli dovan banna. Sa néna in fors inkroiyab bann bébète la : in zébi i vien boir d'lo, kayeman i kap sa par la gèl é li larg pi ditou. Ziskatan lo zébu i touf é li fé son fèstin avèk sa-li épi lé zot bébète konm li. Alors, kan i ariv dsi bordaz la rivir-lo flèv banna i di sa !-i oi galman bann tron d'boi i suiv kouran an dsandan. Ou i pé konfann lo tronni boi avè kayeman, mé rozman tout sak i suiv la rivyèr épi lo profil lé kabos-kabosé la pa kayeman. Mé la pa non pli tout sak i suiv la rivir an dsandan sé in bann boi pouri. Fé antansyon ! Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Un maximum de Réunionnais producteurs d'électricité : condition de l'autonomie énergétique

En France, le charbon disparaîtra du mix énergétique dans 4 ans au plus tard, c'est une des conditions pour que ce pays respecte l'Accord de Paris. Mais pour La Réunion, le délai est beaucoup plus souple : aucune date n'est fixée. En effet, lors du passage dans notre île de Sébastien Lecornu, secrétaire d'État à la Transition énergétique, le membre du gouvernement avait bien précisé que l'échéance 2022 ne s'applique pas pour les centrales thermiques qui ne sont pas connectées au réseau électrique français. Deux sociétés étrangères à La Réunion exploitent ce type d'installation polluante dans notre île, EDF et Albioma.

EDF n'a pas encore indiqué quand ses centrales du Port ne dégageront plus d'émission de gaz à effet de serre. Son concurrent vient pour sa part de prendre position.

En visite à La Réunion, Frédéric Moyne, directeur général d'Albioma, a dévoilé la stratégie du propriétaire des deux centrales thermiques charbon/bagasse de La Réunion. Sa société a décidé de prendre en compte cette contrainte en se fixant comme but de ne plus utiliser de charbon en 2023. Ce dernier sera remplacé par de la biomasse. Mais pour Albioma, dans les conditions actuelles, La Réunion n'est pas capable de fournir la ressource demandée. Aussi, 60 % de la source d'énergie remplaçant le charbon devra être importée. Ceci suppose encore de la pollution, car cette biomasse devra être transportée par bateau, puis par camion jusqu'aux centrales ce qui va donc provoquer des émissions de gaz à effet de serre. Les masses transportées devront être plus importantes que le charbon, ce qui implique une hausse significative de la pollution due au transport.

Ceci rappelle que ce n'est pas avec le modèle ac-

tuel que La Réunion pourra atteindre l'autonomie énergétique. En effet, le remplacement du charbon par de la biomasse ne remet pas en cause ce modèle, basé sur quelques puissantes centrales chargées d'alimenter toute l'île.

L'autonomie énergétique peut être réalisable, à condition de décentraliser le réseau de production. C'est un modèle que l'informatique a adopté, en passant des gros calculateurs centralisés à l'Internet. À La Réunion, le travail a déjà commencé avec la diffusion de panneaux photovoltaïques sur les toits de particulier ou d'entreprise. Utiliser au maximum les toits, les parkings et couvrir des routes de panneaux permettra d'aller beaucoup plus loin. S'il est possible d'ajouter à cela la valorisation de plantation de canne à faible rendement en sucre en plantation de canne-fibre à fort rendement énergétique, un autre grand pas sera fait. Cela suppose la construction de petites centrales au plus près de ces exploitations agricoles, afin d'être des sources d'énergie de proximité pour des quartiers ou le photovoltaïque a un développement limité. En effet, l'autonomie énergétique passe par la mise en production de moyens permettant de produire de l'électricité sans avoir besoin de transporter une matière première.

En ajoutant la valorisation des énergies de la mer grâce à la construction de centrales à l'abri de la montée du niveau de la mer dans les villes du littoral, alors il sera possible de se passer des grosses centrales d'EDF et d'Albioma, et de la noria de camions polluants nécessaires à leur alimentation. Cela nécessite une volonté politique pour en finir avec un monopole stratégique contrôlé par des intérêts extérieurs : le monopole de l'énergie.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Un rappel nécessaire

L'ordonnance du 15 octobre 1960 : un texte d'une exceptionnelle monstruosité

Le 15 octobre 1960 — il y a aujourd'hui 58 ans — le Premier ministre Michel Debré signait une ordonnance lui permettant de recourir à de véritables lettres de cachet pour débarrasser les Départements d'Outre-Mer des fonctionnaires hostiles à sa politique. Et cela, en violation de la Constitution qu'il avait rédigée et fait approuver deux ans plus tôt par nos concitoyens. Une violation qui ne fait pas l'ombre du moindre doute quand on sait que l'ordonnance du 15 octobre 1960 a été condamnée en termes sévères par les tribunaux administratifs et le Conseil d'État. Les arrêts de ces juridictions ont été ignorés par le Pouvoir de l'époque. Ce qui est tout simplement scandaleux. Quand on sait également que c'est à l'unanimité que l'Assemblée nationale a abrogé en octobre 1972 le texte de l'ancien Premier ministre du général De Gaulle.

Il ne me paraît pas nécessaire de rappeler l'émotion et la colère provoquées à La Réunion par l'application en septembre 1961 pour la première fois dans notre île d'un texte privant les fonctionnaires de leurs droits les plus élémentaires. La reproduction de l'allocution officielle prononcée par Max Rivière au nom du premier groupe d'exilés en application de cette ordonnance permettra à chacun de se faire une idée de la stupéfaction mais aussi de la détermination de nos compatriotes frappés en raison de leurs soucis de se mettre totalement au service de leur pays.

L'allocution de Max Rivière

Le professeur Max Rivière est le dernier à s'adresser à la foule qui se presse à Saint-Denis au cinéma Rio le 3 septembre 1961 pour une réunion de protestation. Au nom de ses camarades frappés par l'Ordonnance, il lit une déclaration, dont voici des extraits :

**«Contraints à l'exil en application de l'Ordonnance du 15 octobre 1960,
Obligés de quitter le pays qui nous a vus naître,
Arrachés à nos familles et au peuple au milieu duquel nous avons vécu et dont nous partageons les souffrances, les luttes et les espoirs,
Douloureusement meurtris, mais non vaincus...
Nous déclarons solennellement que nous restons fidèles à notre combat, fidèles aux idées et aux conceptions politiques qu'en conscience nous**

estimons propres à faire avancer notre pays sur la voie du progrès.

Le gouvernement français nous frappe parce que nous dénonçons la réalité coloniale imposée à notre peuple, parce que nous luttons contre les atteintes aux libertés...

Le pouvoir frappe des militants syndicalistes ou laïcs parce que, fidèles au mandat qui leur a été confié, ils ont combattu pour l'amélioration du sort si misérable de la grande masse de leurs compatriotes...

Dans notre activité politique ou syndicale, comme d'ailleurs sur le plan professionnel, le gouvernement n'a pu, à aucun moment, retenir contre l'un d'entre nous un seul acte susceptible de poursuites judiciaires, une seule faute justiciable de sanctions disciplinaires, un manquement à l'honneur et à la probité. Il ne restait plus à ce gouvernement que l'arbitraire absolu. Il l'a choisi, dissipant les dernières illusions que pouvaient encore nourrir certains et apportant lui-même la preuve que les "Départements d'Outre-mer" sont bien des territoires d'exception.

Mais face à l'arbitraire du Pouvoir, l'indignation générale provoquée par le bannissement de 7 Réunionnais, la solidarité qui se manifeste de toutes parts dans l'île marque à jamais la prise de conscience du peuple réunionnais...

Assurés de l'amitié du peuple de France, nous sommes certains de revenir demain dans notre beau pays...

**Bannis aujourd'hui de notre pays, nous saluons le dur combat que ceux qui restent auront à livrer...
Vive la France républicaine et démocratique !**



5 septembre 1961 : départ de victimes de l'ordonnance du 15 octobre 1960 à Gillot. De gauche à droite : Jean Letoullec, Paul Vergès (qui accompagne le groupe d'exilés jusqu'à Paris), Max Rivière, Cécile Ponama (qui accompagne son époux jusqu'à l'aéroport), Jean-Baptiste Ponama, Pierre Rossolin, Roland Robert, Isnelle Amelin (venue saluer ses camarades), Bernard Ganzarski.

Vive La Réunion ! ».

Recours à l'Ordonnance avant la lettre

Les vagues de protestation qu'a suscitées l'application de l'ordonnance Debré ne doivent pas nous faire oublier qu'avant la rédaction de cette ordonnance, des fonctionnaires des DOM ont été victimes de mesures s'apparentant à l'ordonnance du 15 octobre 1960 pour se débarrasser des fonctionnaires considérés par eux comme de «dangereux séparatistes».

L'inspecteur de l'Éducation nationale Roger Über-schlag, en poste à La Réunion, est sans nul doute la première victime d'une telle mesure. Son cas mérite une place particulière dans le présent texte.

Arrivé dans l'île en 1955, l'Alsacien Roger Über-schlag crée un an plus tard le Centre d'Informations et de Recherches Pédagogiques (CIRP), dont le siège est à Saint-Pierre. Son dévouement et sa compétence lui valent l'estime du vice-recteur Cormary qui, à l'occasion de l'ouverture de «l'école expérimentale» de La Plaine des Cafres le 9 septembre

1958, souligne qu'il s'agit d'une école dont la vocation est de «devenir un instrument de recherches et de découvertes».

De son côté, l'inspecteur se réjouit de disposer d'un outil susceptible de rendre possible une «véritable révolution pédagogique à La Réunion». L'usage de cette expression a manifestement irrité le préfet Jean Perreau-Pradier, qui désormais s'emploie ouvertement à discréditer le haut fonctionnaire alsacien. Ce dernier a parfaitement conscience des risques auxquels il s'expose en raison des relations que le préfet entretient avec le Premier ministre Michel Debré.

Aussi, n'est-il pas surpris de recevoir début 1960 une véritable lettre de cachet signée par le préfet Perreau-Pradier, lui apprenant qu'il est muté d'office à Wissembourg (Alsace) et qu'il ne dispose que de quelques jours pour prendre à Gillot, un avion sur lequel aucune place n'a toutefois été réservée pour son épouse enseignante. Celle-ci devra attendre 2 mois pour pouvoir voyager, à ses frais, sur un cargo mixte. Ce qui, évidemment, rendra encore plus odieux le comportement du préfet.

Eugène Rousse

Un article de Salim Lamrani paru dans l'Humanité : « La plus belle cause de l'Humanité : la contribution de Cuba à la libération de l'Afrique et à la lutte contre l'Apartheid » -5-

L'Angola, l'Afrique australe et « la plus belle cause de l'Humanité » -3-

La dernière partie de l'article de Salim Lamrani paru dans l'Humanité revient sur la vision de Cuba par les dirigeants africains de la lutte contre l'apartheid. A la différence des puissances occidentales, le rôle de Cuba sur notre continent n'a pas été d'exploiter les êtres humains et les richesses naturelles, mais de les libérer de l'oppression. A partir de ce fait, les dirigeants de l'Afrique australe sont solidaires de Cuba, malgré les appels des anciennes puissances coloniales.

Cuito Cuanavale eut également un impact décisif pour la libération de la Namibie alors sous le joug du régime de Pretoria. Lors de la visite historique de Fidel Castro en Namibie en 1998, Sam Nujoma, Président de la nation, l'accueillit à l'aéroport en prononçant cette phrase historique : « **Bienvenue en République de Namibie, le pays que vous avez contribué à libérer** ». Hage Geingob, actuel Président de Namibie, membre historique de la SWAPO, rendit hommage à Cuba pour son engagement en faveur de la liberté en Afrique australe :

« **Fidel est une référence pour un grand nombre d'entre nous, particulièrement en Afrique australe. [...] Il a été mon mentor. L'indépendance de la Namibie est due à la bataille de Cuito Cuanavale où les Sud-Africains ont subi une déroute. [...] En Namibie, Cuba est aimée. Lorsque nos enfants ont été attaqués à Cassinga, Cuba est venu à leur secours. Trois mille d'entre eux ont été accueillis à Cuba et aujourd'hui, ils sont de retour. Cela représente beaucoup pour nous. Cuba n'est pas venue pour nous forcer la main ou prendre nos ressources. [...] Alors que l'Angleterre, la France et les Etats-Unis étaient du côté de l'Apartheid qui nous oppri-**

mait et nous tuait, Fidel Castro est venu nous libérer ».

La défaite infligée par les Cubains à l'armée de Pretoria sonna le glas du régime raciste de l'Apartheid, lequel fut contraint de légaliser l'ANC et de libérer Nelson Mandela en février 1990, après 27 ans de prison, et d'abolir l'Apartheid en juin 1991. Mandela, le héros de la lutte contre l'oppression raciale, réserva d'ailleurs son premier voyage hors d'Afrique à Cuba. Le gouvernement de Fidel Castro avait, en effet, soutenu l'ANC dès les premiers instants[50]. Dans un discours prononcé à Cuba en 1991, Nelson Mandela rendit hommage au peuple de l'île et exprima sa gratitude pour sa contribution à la liberté de l'Afrique australe :

« **Dès l'origine, la Révolution cubaine a été une source d'inspiration pour tous les peuples épris de liberté. Le peuple cubain occupe une place spéciale dans le cœur des peuples de l'Afrique. Les internationalistes cubains ont effectué une contribution à l'indépendance, à la liberté et à la justice en Afrique qui n'a pas d'équivalent par les principes et le désintéressement qui la caractérisent. [...] Nous sommes particulièrement émus par l'affirmation du lien historique**

avec le continent africain et ses peuples. Son engagement immuable à l'éradication systématique du racisme n'a pas de parallèle. Nous sommes [...] conscients de la grande dette que nous avons à l'égard du peuple de Cuba. Quel autre pays pourrait prétendre à plus d'altruisme que celui que Cuba a appliqué dans ses relations avec l'Afrique ? [...] L'écrasante déroute de l'armée raciste à Cuito Cuanavale a constitué une victoire pour toute l'Afrique ! Cette défaite indiscutable de l'armée raciste à Cuito Cuanavale a donné la possibilité à l'Angola de profiter de la paix et de consolider sa propre souveraineté ! La déroute de l'armée raciste a permis au peuple combattant de Namibie de conquérir enfin son indépendance ! La défaite décisive des forces agressives de l'Apartheid a détruit le mythe de l'invincibilité de l'opresseur blanc ! La déroute de l'armée de l'Apartheid a servi d'inspiration au peuple combattant d'Afrique du Sud ! Sans la défaite infligée à Cuito Cuanavale, nos organisations n'auraient pas été légalisées ! La défaite de l'armée raciste à Cuito Cuanavale explique qu'aujourd'hui je puisse me trouver parmi vous [à Cuba] ! Cuito Cuanavale est un évène-

ment marquant dans l'histoire de la lutte pour la libération de l'Afrique australe ! Cuito Cuana-vale marque un virage dans la lutte pour libérer le continent et notre pays du fléau de l'Apartheid !»

Thabo Mbeki, Président de l'Afrique du Sud de 1999 à 2008, rendit hommage à la contribution cubaine à la liberté de son peuple :

« Fidel a été une grande inspiration pour nous tous. Il s'est pleinement engagé dans notre lutte. Certains de nos meilleurs cadres militaires ont été formés à Cuba [...]. Nous sommes très liés aux Cubains par cette lutte. Nous n'oublierons jamais les Cubains tombés en Angola, qui se sont battus contre les forces de l'Apartheid. [...] La défaite des Sud-Africains en Angola a directement ouvert la voie à l'indépendance de la Namibie et à notre propre libération en Afrique du Sud. »

De la même manière, Jacob Zuma, Président de l'Afrique du Sud de 2009 à 2018, a rappelé que Cuba avait entraîné les guérilleros de l'ANC, leur transmettant les valeurs de la Révolution cubaine : **« Nos cadres qui ont vécu longtemps à Cuba ont été ceux qui ont compris à quel point patriotisme et internationalisme étaient liés »**. De nombreux docteurs, ingénieurs, diplomates et autres, ont été formés à Cuba. **« Pour nous, Castro, n'était pas seulement un ami. C'était notre leader, notre mentor et notre internationaliste révolutionnaire »**.

En 1991, les derniers internationalistes cubains quittèrent l'Angola. Au total, depuis leur première mission en Algérie en 1963, 380 000 combattants et 70 000 collaborateurs civils, soit un total de 450 000 Cubains, apportèrent leur concours à la libération de l'Afrique. En Afrique du Sud, dans la Parc de la Liberté de Pretoria, sont gravés les noms des 2 107 Cubains tombés au combat pour l'émancipation des peuples de

l'Afrique australe.

Thenjiwe Mtintso, militante anti-apartheid torturée et emprisonnée sous le régime de Pretoria dans les années 1970 et ambassadrice d'Afrique du Sud à Cuba de 2007 à 2010, a rendu hommage à Cuba :

« Aujourd'hui, l'Afrique du Sud a de nombreux nouveaux amis. Hier, ces amis parlaient de nos dirigeants et de nos combattants comme des terroristes, et ils nous harcelaient depuis leurs pays tout en appuyant l'Afrique du Sud de l'Apartheid. Aujourd'hui, ces mêmes amis veulent que nous accusions et isolions Cuba. Notre réponse est très simple : c'est le sang des héros cubains et non pas celui de ces amis-là qui irrigue profondément la terre africaine et revivifie l'arbre de la liberté dans notre Patrie ».

A ces hommages multiples, Fidel Castro répondit en rappelant la maxime de José Martí, héros national cubain, **« la Patrie, c'est l'Humanité »** :

« Que faisons-nous si ce n'était payer notre dette à l'égard de l'humanité, notre dette vis-à-vis de l'Afrique, notre dette vis-à-vis de ceux qui ont lutté pour notre dignité, qui ont lutté pour notre indépendance dans de nombreux champs de bataille ? C'est tout ce que nous avons fait. Nous ne méritons aucune reconnaissance particulière. Nous ne méritons aucune gratitude particulière. Nous avons simplement accompli notre devoir. »

Conclusion

De l'Algérie à l'Afrique du Sud, en passant par le Congo, la Guinée Bissau, le Cap-Vert, l'Éthiopie, l'Angola et la Namibie, la contribution cubaine à la libération du continent n'a pas d'équivalent dans l'Histoire des luttes anticoloniales. **« C'est la première fois qu'un pays est venu d'un autre continent non**

pas pour emporter quelque chose, mais pour aider les Africains à obtenir leur liberté ». Tels furent les propos rédigés par Nelson Mandela depuis sa prison à Robben Island. Alors que les États-Unis, et la plupart des puissances occidentales, apportèrent un soutien sans failles au régime ségrégationniste de l'Apartheid, alors que Washington a inclus Nelson Mandela dans la liste des membres d'organisations terroristes jusqu'en 2008, y compris lorsque ce dernier était Prix Nobel de la Paix en 1993 et Président de la République d'Afrique du Sud 1994 à 1999, La Havane, pour sa part s'est pleinement engagé dans la lutte contre l'oppression raciale du régime de Pretoria, car il s'agissait là, selon les mots de Fidel Castro, de **« la plus belle cause de l'Humanité »**.

Pour comprendre le prestige de la Révolution cubaine en Amérique latine, en Afrique et en Asie, loin de l'image souvent caricaturale véhiculée en Occident, il est nécessaire de rappeler le rôle fondamental qu'a joué une petite île assiégée par les États-Unis dans la lutte mondiale pour l'émancipation humaine. Souvent méconnu, cet apport majeur de Cuba à la dignité des exploités est gravé dans la mémoire des peuples du Sud qui ont souffert de l'asservissement colonial et racial.

L'internationalisme révolutionnaire, c'est-à-dire la solidarité active et concrète avec les peuples en lutte pour leur liberté, a été un pilier fondamental de la Révolution cubaine depuis 1959. Alors que les puissances occidentales ont colonisé le berceau de l'Humanité, humiliant les peuples et pillant les ressources naturelles, Cuba, de son côté, est intervenu pour briser les chaînes de l'oppression, et n'a emporté d'Afrique que les corps des siens tombés

Salim Lamrani

Oté

Sak i pran po d'shanm pou pla kouvèr, makaroni pou la bouji, li pé pran !

Pou tout sak néna in pti gine mémoir, mi pans zot i rapèl lo tan té pa posib gingn in bon travaye si ou té kominis, sansa si ou la pa ont dir ou lé pou l'otonomi. Mé par l'fète pou kosa mi koz o pasé ? Pou kosa mi didann tan lété konmsa. Zot i pans pou vréman lo tan la shanjé ?

Zot i pans si ou lé kominis, i tras in shomin pou ou avèk pétal roz. Zot i pans si in moun zordi néna dann son kirikilome-vité in bann l'antésédan kominis, lotonomis i rosioi ali avèk kolyé marlé. Zot i pans i bate tanbour pou li, i drèss kabaré an son onèr. Sèryèzman, mi pans lontan té pa konmsa, ézordi ankor la pa konmsa. Mèm in moun na son kart CGTR, la pa si bienvéni ké sa.

Pou kosa mi di sa ozis ? Inn pars moin la parti oir in bon kamarad émi rapèl dann tan, li la domann in plas konm inzényèr léstrisien-alé oir li lé vréman inzényèr-ébin mi rapèl sa konm si lété yèr, é moin la lir sa dann Témoignages, lo ga lété rofizé pars li té tro diplomé. Kominis épi tro diplomé, li la pa gingn in travaye li lété lo pli kapab pou fé.

Konbien moin néna dalon épi kamarad la galéré avan gingn in plas pou an avoir z'ot pourkoi... Arzout ankor bann rényoné lété viktime l'ordonans Debré é la rotrov azot dann la shèr é dous frans alé oir in pé téi koné mèm pa lo péi laba... zot i pans so ségrégasyon-la lé fini ? Mi pans pa !

Pou kosa ? Pars zot i koné kant mèm i sava pran bann réponsab bann l'antropriz laba dann Paris é sak i pans oir bann travaye konmsa pol anploi La Rényon zot i pé fé in sign do kroi dosi ! Mi sava pa tro diskite an longèr la dsi-mé nou va ravni si i fo - mé sanm pou moin zordi in rényoné kalifyé, désèrtin i pé konsidèr ali konm in danzé potansyèl poul'intégrité d'La frans, in l'anpèshèr tourn an ron pou lo plann ranplasman désèrtin i anparl, anfin in séparatis pou l'avnir.

Sak i kroi pa, i kroi pa ! Sak I kroi I kroi ! Sak I pans li pé naz dann lo troub ébin li naz ! Sak i pans sak té vré yèr sar pa vré zordi konm domin, pans ali ! Mé sak I vé vanj kont sa prépar ali pou vanjé ! Astèr si li di : moin lé ni kominis, ni otonomis donk i ariv ar pa li arien, alé, li pé pran po d'shanm pou pla kouvèr, macaroni pou la bouji.

Justin